

CONTRAT DE LOCATION : CARAVANE

Entre le soussigné, Camping ST MARTIN à Prats de Mollo, et le locataire, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

*Camping ST MARTIN – D 115 – 66 230 Prats de Mollo La Preste
(loueur/propriétaire)
Tél. : 04 34 10 06 23*

Loue à compter du au (arrivée à 16h00 – départ à 12h00)

à :

Demeurant à :

Tél. :

Adresse électronique :

<u>Nature de la location :</u>	Caravane 2/4 pers.	Caravane 4/5 pers.
<u>Adresse :</u>	D 115 – 66 230 Prats de Mollo	
<u>Département :</u>	66	
<u>Tél.</u>	04 34 10 06 23 (n° ADSL)	
<u>Fax :</u>	04 68 39 77 40	
<u>Port. :</u>	06 25 39 38 99	

Ce contrat comprend une assurance couvrant les lieux loués durant la période d'utilisation par le locataire.

Les animaux sont acceptés en laisse.

CONTRAT DE LOCATION

Pour la période du au

Le montant de la location est fixé à :

TOTAL : euros payable par chèque à l'ordre de la SARL mobil'rève.

Montant des arrhes : (50 %) euros. Frais de dossier 5 euros.

Une caution de 150,00 euros pour la caravane et 50,00 euros pour le ménage vous seront demandées à votre arrivée.

Il est formellement reconnu par le preneur que cette location est acceptée et conclue pour une occupation maximale de 4 ou 5 personnes.

Un inventaire des lieux, mobilier et ustensiles de cuisson sera contradictoirement établi entre les parties à l'arrivée et au départ des lieux. Toute perte ou dégâts donnera lieu à une indemnisation.

Le locataire, , devra remplir et signer ce contrat en deux exemplaires, en conserver un et renvoyer le deuxième au propriétaire.

M. Mme (nom du locataire) se déclare d'accord sur cette location, sur la foi des documents communiqués par le propriétaire.

Le
Signature